

SENAT

(De nos correspondants particuliers et par fil spécial)
Séance du samedi 20 Juin
Présidence de M. L. ROTHE

Amendement de M. Jolibois, parce que cet amendement est inconstitutionnel. En effet, d'après la Constitution, le Sénat ne peut modifier la loi...

La commission de la loi relative à l'exécution de la dérivation du Loup, s'occupe du canal d'irrigation de la Sègre...

L'ordre du jour appelle la suite de la première délibération sur le projet de loi relatif à l'exécution de la dérivation du Loup...

M. Hervé Mangon, ministre de l'Agriculture, dit que le commerce de Grasse, pour répondre à l'objection de M. Buffet, s'est engagé à consacrer à l'agriculture toute l'année résultant de cette dérivation...

L'ordre du jour appelle la première délibération sur la proposition relative aux moyens de prévenir la réclivité...

M. Béranger, rapporteur, demande l'urgence. L'urgence est déclarée. Les deux articles du projet sont adoptés.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

(De nos correspondants particuliers et par fil spécial)
Séance du samedi 20 Juin 1885
Présidence de M. PHILIPPEUX, vice-président.

La Chambre adopte, sans débat, les modifications apportées par le Sénat à la loi sur les hypothèques maritimes.

Les propositions d'initiative parlementaire
L'ordre du jour appelle la discussion de la proposition de M. Rivière, tendant à assouplir aux projets de loi les propositions d'initiative parlementaire...

Après une réplique de M. Rivière, M. Jolibois appelle la motion de Mgr Freppel. Il s'agit de la loi émanant de la Chambre prise après promulgation avant de recevoir une approbation nouvelle de la Chambre.

La question prioritaire est repoussée. La proposition Rivière est adoptée. L'addition demandée par M. Jolibois et tendant à exiger que les propositions soient toujours soumises à la nouvelle Chambre, est prise en considération.

La proposition de M. Georges Roche, accordant le bénéfice des tarifs annexes aux lois de 1881-1883 à tous les militaires en retraite est prise en considération.

M. Depierre se plaint que le ministre ne répond pas à M. Hurard dont il appelle l'amendement. L'amendement n'est pas adopté.

BULLETIN ECONOMIQUE

DUNKERQUE ET LA PLATA. — M. Albert Mine, consul de la République argentine à Dunkerque, vient de publier un tableau du mouvement commercial du port de Dunkerque avec le pays qu'il représente, pendant les années 1884 à 1884.

CHRONIQUE LOCALE

ROUBAIX
Commissions municipales. — Les membres des I et 2 commissions se réuniront à l'hôtel de ville, le 23 juin, à 6 heures du soir.

TOURCOING

Les Croix-Sticks. — Lundi 22 juin, à huit heures précises, dans la salle des fêtes de l'Hôtel de Ville, aura lieu le grand concert d'abonnement offert à nos membres protecteurs et honoraires par la société des Orphéistes (Croix-Sticks)...

PAS-DE-CALAIS

NORD
Par arrêté du ministre de l'Agriculture, sont nommés membres du jury du concours international d'animaux reproducteurs (espèces chevaline)...

PAS-DE-CALAIS

Carvin. — Le sieur Renard, notaire en cette ville, vient de rendre la suite, en laissant un déficit de cent-mille francs, si l'on en croit la rumeur publique.

M. Rivière déclare que la commission repousse l'ordre du jour appelle la discussion de la proposition de M. Rivière.

M. Rivière déclare que la commission repousse l'ordre du jour appelle la discussion de la proposition de M. Rivière.

M. Rivière déclare que la commission repousse l'ordre du jour appelle la discussion de la proposition de M. Rivière.

M. Rivière déclare que la commission repousse l'ordre du jour appelle la discussion de la proposition de M. Rivière.

M. Rivière déclare que la commission repousse l'ordre du jour appelle la discussion de la proposition de M. Rivière.

M. Rivière déclare que la commission repousse l'ordre du jour appelle la discussion de la proposition de M. Rivière.

M. Rivière déclare que la commission repousse l'ordre du jour appelle la discussion de la proposition de M. Rivière.

FEUILLETON DU 22 JUIN (N° 7)
pas, de quoi aurait-il eu le droit de se plaindre? Aussines se plaignait-il pas, et, le 4^{me} mai, lorsque, cravaté de blanc, vêtu de noir, ganté de frais, il descendit les cinq marches du perron...

LA DOT DE FÉLICIE
M. Rigodin ne pouvait pas oublier qu'il était encore maître de sa commune. Noblesse oblige. Il fut décidé qu'il y aurait grand messe à l'église, repas de soixante couverts, bal et souper...

était la cause première; et, moins pour rompre définitivement avec ce passé désagréable que pour faire honneur à son supérieur hiérarchique et à sa famille. Il avait décroché son sergent de sa boutonnière, dans sa poche, il avait le chour, avec intention b'en arrêtée de souffler dans son instrument aussi fort que le lui permettaient ses poumons.

Cabirou, très déconforté, passa dans la sacristie, ôta son surplis et s'en fut chez lui, pour arracher à son instrument le secret de ses divagations musicales.

— Le plan des Petits-Prés! — Hein! qui dites-vous? s'écria en bondissant M. Rigodin. Le plan de la taille? — Oui, monsieur! Je l'avais caché là, le soir où le misérable Sylvain Pacaud...

— Doute n'était pas possible. La commotion avait été si vive, qu'il se jeta dans les bras de Cabirou en l'appellant son sauveur et son frère. Après quoi, le sentiment de sa dignité lui revint, et il reprit sa distance.

— Ah! la belle journée! comme le ciel était bleu, l'air pur et comme on respirait! Loreque, à son arrivée, M. Rigodin fut assailli de questions et d'exclamations: — Où venez-vous? — Il fit mettre le coffre au milieu de la chambre, le fit ouvrir soigneusement et remit à Cabirou...